

## COMPTE RENDU DE REUNION

### BUREAU SYNDICAL DU 17 MARS 2014

L'an 2014, le 17 mars à 9H30, s'est réuni, dans les locaux du SDE, à Privas, sous la présidence de M. Jacques GENEST, Président, le Bureau Syndical du SDE07.

	P	E	A		P	E	A		P	E	A
A. MARTIN (vp)	X			A. RISSON (vp)	X			P. COUDENE(vp)	X		
P. XAVIER (vp)	X			G. CHAPUIS (vp)	X			J-P DEBARD	X		
N. BERTRAND	X			M. ROCHE	X			I. MURE	X		
X. TOURRE		X		C. VERNEY	X			J-L CORDOLA	X		
J-M. ROUX	X			T. ABRIAL (vp)	X						

P = Présent, E = Excusé A = Absent

Monsieur Jacques GENEST accueille les membres du Bureau. Il présente les excuses de Mr TOURRE qui n'a pas pu participer à la présente réunion. Le Bureau passe ensuite à l'examen des délibérations inscrites à l'ordre du jour :

#### 1. Subventions EP aux collectivités

Après présentation par Mr P. Coudène, vice président, le Bureau décide de donner une suite favorable aux demandes de subventions pour des travaux d'éclairage public, pour un montant de 128 105 euros de subventions (cf liste jointe).

#### 2. Subventions EP aux collectivités pour le remplacement des ballons fluorescents

Le Bureau décide de donner une suite favorable aux demandes de subventions pour des travaux d'éclairage public-remplacement des ballons fluorescents, pour un montant de 38 523 euros de subventions (cf liste jointe) .

#### 3. Travaux en coordination – Opérations sous mandat

Le Bureau donne l'autorisation au président de signer les conventions de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage déléguée avec les collectivités dont la liste est jointe en annexe à la délibération et au présent compte-rendu.

#### 4. Convention de mutualisation de services de conseil juridique.

Le président informe les membres du bureau syndical que la société « SVP » propose des services de conseils juridiques aux entreprises et aux collectivités. Ce service s'appuie sur près de 200 juristes qualifiés dans les différents domaines du droit.

Les communes de Les Vans et de Vals les Bains ont également souhaité adhérer au service, mais le coût est trop important pour chacune d'elles.

Le service commercial de SVP a accepté, à titre dérogatoire et exceptionnel, une adhésion de trois collectivités territoriales différentes.

Il est proposé aux membres du Bureau syndical que le SDE07 adhère à ce service conjointement avec les communes de LES VANS et VALS-LES-BAINS, l'adhésion se faisant pour un an, avec possibilité de renouvellement expresse les 3 années suivantes.

La commune de Les Vans étant « pilote » de l'opération vis à vis de la société SVP, une convention tripartite doit être signée pour consigner les engagements de chacun.

Le Bureau Syndical autorise le Président à adhérer à ce service et à signer la convention tripartite.

#### 5. Complément au rapport sur l'attribution de subventions EP. Attribution d'un complément de subvention à la Commune de SARRAS

La commune de SARRAS a bénéficié d'une subvention EP sur le programme 2011 pour des travaux en liaison avec l'enfouissement des réseaux ER. Cette subvention ayant été plafonnée du fait de l'attribution d'une autre subvention en 2011 pour des travaux EP.

Monsieur le Maire de SARRAS fait remarquer que la convention de coordination pour l'opération est intervenue en juin 2010 et que, si cette affaire avait été programmée en 2010, sa commune aurait bénéficié sur cet exercice d'une subvention non plafonnée.

Compte tenu de ce qui précède, et afin de ne pas pénaliser la commune, le Président propose de lui attribuer le complément de 7 852 € auquel elle peut prétendre, par dérogation sur le programme 2014 afin de ne pas la léser sur ses projets à venir, subvention dont elle aurait pu bénéficier si le dossier avait été présenté sur l'exercice 2010.

A l'unanimité, il est décidé de l'attribution à la commune de SARRAS, d'un complément de subvention de 7 852€ pour l'opération, à titre dérogatoire sur l'exercice 2014.

#### 6. Fonctionnement des services. Ouverture d'une enquête interne.

Le président informe les membres du Bureau syndical du fait que plusieurs agents du Syndicat se sont plaints d'une dégradation de leurs conditions de travail et ont nommément mis en cause l'un des leurs.

Compte tenu de la gravité des accusations portées et du risque de paralysie des services, il serait coupable de rester inerte. Il est donc décidé à procéder à l'ouverture d'une enquête interne confiée au Directeur Général des Services. Chacun des agents sera reçu individuellement et aura la possibilité de s'expliquer sur les raisons de l'apparent mal être ambiant et les moyens d'y mettre fin.

Tout en gardant son pouvoir d'appréciation mais garant du bon fonctionnement des services, le syndicat tirera toutes les conséquences qui s'imposent. Le Bureau syndical, après en avoir délibéré, partage le point de vue du président et se prononce favorablement sur la procédure exposée.

Le Bureau Syndical passe ensuite à l'examen des questions diverses. Le point est fait par le président sur les affaires suivantes :

- Jacques Genest présente le tableau de bord financier. On peut noter que la trésorerie est en nette diminution comparée aux années précédentes. Cette baisse fait suite aux modifications des versements de subventions du CAS FACE (diminution des avances et paiement à l'avancement des travaux). Le programme travaux 2014, en électrification rurale, a un taux d'engagement au 15 mars de 3 023 000 euros soit un avancement de 21%, par rapport au prévisionnel annuel.
- Le Président présente le tableau de bord concernant le suivi des travaux avec notamment :
  - o Le nombre et le montant des demandes et des APS
  - o Le nombre et le montant des ordres de services études
  - o Le nombre et le montant des ordres de services travaux
- Un point est également fait sur les deux recrutements en cours, à savoir un directeur administratif et financier ainsi qu'un technicien en tant que conseiller en énergie partagé.
- Taxe TCCFE : Le gouvernement a annoncé, le 26 février, qu'il serait prêt à revenir sur la décision de flécher la taxe communale sur la consommation finale d'électricité vers les syndicats d'énergies prévue en 2015, pour les communes de plus de 2 000 habitants, par la loi de finances rectificative pour 2013.

Le Bureau syndical prend ensuite connaissance de l'agenda des prochaines réunions.

Le prochain Bureau Syndical aura lieu le lundi 14 avril à 09h30 à Privas. L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Le président, Jacques GENEST

### Annexes

Maîtrise d'Ouvrage Temporaire

pour réalisation de travaux en mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'éclairage public et/ou le Génie Civil de télécommunication.

Dossier	Lot	Collectivité	Coordination ER / EP / FT
11/0308	5	ST JULIEN LABROUSSE	Dissimulation Centre Village
12/0383	12	CHAMBONAS	Ext BT Parcelles OA 782-283-285 P.PAGANIS
13/0203	3	GILHOC sur ORMEZE	Renforcement poste SAGNOLE
13/0311	1	CdCommunes du Val d'Ay	Ext BT - Parcelle AM 461 - Poste " LES VIGNES"
13/0338	1	CdCommunes du Val d'Ay	Ext BT Parcelles AH 26-28 et AE 86 Poste "LE VILLAGE"
13/0375	2	CdCommunes du Tournonais	Création PU "ZONE ARTISANALE" et desserte BT
14/0020	9	FABRAS	Enf. BT, EP, Télécom poste LEOUZERE quartier Plantemel

Maîtrise d'Ouvrage Temporaire

pour réalisation de travaux en mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'éclairage public et/ou le Génie Civil de télécommunication.

Dossier	Lot	Collectivité	Éclairage Public
140005EP	4	VEYRAS	Stade de foot
140006EP	5	ST PIERREVILLE	Eclairage public sur l'accès à l'extension de L'EHPAD "les Myrtilles"

### Eclairage public 2014/3

COLLECTIVITES	TRAVAUX HT	SUBVENTION
BOURG ST ANDEOL	38 745	17 624
CHARNAS	12 781	6 391
COUX	9 230	4 615
DAVEZIEUX	56 764	5 184
GOURDON	765	383
LEMPS	24 817	12 409
LIMONY	6 732	3 366
LIMONY	17 512	8 756
SOYONS	7 764	3 882
ST CIERGE sous LE CHEYLARD	2 281	1 141
ST CLAIR	46 924	20 077
TALENCIEUX	8 706	4 353
THORRENC	43 352	19 006
UCEL	7 846	3 923
VERNOUX	36 651	16 995
<b>TOTAL</b>	<b>320 876</b>	<b>128 105</b>

### Remplacement Ballons Fluo 2014/3

COLLECTIVITES	TRAVAUX HT	SUBVENTION
CHASSIERS	6 876	3 438
SERRIERES	36 039	16 812
ST AGREVE	30 000	15 000
ST MICHEL D'AURANCE	6 545	3 273
<b>TOTAL</b>	<b>79 461</b>	<b>38 523</b>